

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 17 (1876), p. 21-28

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1876__17__21_0

© Société de statistique de Paris, 1876, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VARIÉTÉS.

1. — *Les Jardins Frœbel en Autriche.*

Si, dans les crèches, l'enfant privé des soins de sa mère trouve asile et protection pendant les deux ou trois premières années de sa vie ; si, à partir de sa septième année, l'école primaire s'occupe de son développement intellectuel, on se demande, et non sans raison, pourquoi l'enfant, dont on tâche d'assurer le sort jusqu'à sa quatrième et à partir de sa septième année, se trouverait délaissé pendant une durée triennale de son existence, si importante pour ce petit corps qui grandit et pour ce jeune esprit qui s'éveille.

L'idée de remédier à ce grave inconvénient s'était présentée il y a bien longtemps. Déjà Pestalozzi avait parlé, dans un de ses ouvrages, d'un établissement qu'il concevait comme destiné à précéder l'école et à recevoir, pendant la journée, les jeunes enfants dont les parents ne pouvaient s'occuper.

En 1779, ce projet fut réalisé par M. Oberlin, pasteur à Waldbach, village d'Alsace ; plus tard, en 1802, par la princesse Pauline de Detmold. Mais c'est aux Anglais, désireux de venir en aide aux nombreuses populations ouvrières, que revient l'honneur d'avoir propagé sur une vaste échelle cette institution éminemment utile des *infant schools*.

Les comptes rendus de ces établissements, traduits en allemand, eurent pour conséquence d'inspirer une grande ardeur aux philanthropes de l'Allemagne, où, dès 1819, une salle-asile pour enfants jusqu'à l'âge de cinq ans fut créée à Berlin.

Favorisés par tous les Gouvernements, imposés par quelques-uns, les asiles d'enfants se multiplièrent rapidement dans toutes les parties de l'Allemagne, et eurent cet important résultat de diminuer, dans une proportion notable, la mortalité des jeunes enfants, en les transplantant d'un milieu souvent funeste dans une atmosphère saine et appropriée à leurs besoins.

En France, les salles d'asile ont été créées, développées et dirigées par M^{me} Pape-Carpentier, M^{me} Delon et d'autres, qui, durant une longue suite d'années, ont rendu des services signalés au premier âge, et qui ont doté ces établissements d'un personnel habile et d'une littérature spéciale.

Quant à l'Autriche (1), la première salle d'asile y fut fondée, en 1830, dans un des faubourgs de la capitale, et fréquentée, dès la première année, par 160 enfants. D'autres établissements furent créés successivement, et en 1871 la ville de Vienne comptait 20 asiles pourvus de 60 institutrices et fréquentés par 3,710 enfants des deux sexes, tandis qu'en province on en avait organisé 181, confiés à la direction de 590 maîtresses et recevant plus de 17,000 enfants en bas âge.

Pour donner une idée de l'importance toujours croissante de ces asiles, il suffira de dire que, dans la période de 1850 à 1871, leur nombre s'est élevé de 70 à 201 celui des enfants recueillis de 6,841 à 20,774.

(1) Les crèches sont encore peu répandues en Autriche : on en comptait 17 en 1869 avec un personnel de 100 gardes et recevant environ 400 enfants. Paris seul compte actuellement 20 de ces établissements, pouvant recevoir chacun de 12 à 70 enfants.

Les asiles, en Autriche, étaient, jusqu'en 1872, des entreprises privées, c'est-à-dire que l'État ne s'occupait pas de la nomination du personnel de surveillance et d'instruction. Or, les sociétés ou les individus chargés d'installer ces écoles confiaient souvent les fonctions d'institutrice à des personnes qui, en dehors d'un grand fond de douceur naturelle, ne possédaient pas les qualités indispensables pour bien remplir des fonctions aussi délicates et aussi difficiles. Une autre circonstance, non moins fâcheuse, c'était l'insuffisance numérique du personnel. Ainsi, à Vienne, où 3,710 enfants sont surveillés par 60 personnes, chaque institutrice est censée s'occuper de 62 enfants; et, comme dans ce nombre de 60 surveillantes figure encore un certain nombre de dames patronnesses et d'inspectrices qui ne prennent pas une part active dans les soins à donner à leurs protégés, on peut adopter le chiffre de 100 comme moyenne des enfants confiés à une institutrice.

On comprend facilement que, dans ces conditions, les asiles, tout en délivrant un grand nombre de parents pauvres d'un fardeau énorme, ne rendaient pas aux principaux intéressés, aux enfants, les services qu'on pouvait en attendre.

C'est ce que comprit Frédéric Frœbel, qui inaugura en 1840 le premier « jardin d'enfants », établissement-modèle pour la préparation des futurs élèves de l'école primaire, et ainsi nommé parce que le fondateur n'admettait pas l'asile sans jardin, et que, par ce nom symbolique, il voulait indiquer que les enfants ont besoin de cette sollicitude rationnelle et continue qu'on prodigue à leurs semblables dans un autre règne, aux plantes.

Les occupations ordinaires adoptées par Frœbel et par ceux qui ont suivi sa méthode, sont : le jardinage, pour donner aux enfants une idée des fonctions de la nature et leur faire connaître les plantes les plus usuelles; les exercices de gymnastique; divers jeux exigeant un mouvement continu, souvent accompagnés de petites chansons; les constructions en bois au moyen des figures essentielles de la géométrie dans l'espace; les exercices de dessin au moyen de petites baguettes que l'on joint par des pois secs gonflés dans l'eau; les dessins sur ardoises. En outre, les enfants s'exercent à découper divers objets dans du papier de couleur, à tresser et à coudre, tous exercices destinés à fortifier le corps et à former le coup d'œil, la sûreté de la main et le sens plastique. De nombreuses images, qu'on montre souvent et longuement, fournissent le sujet d'explications à la fois utiles et intéressantes.

On voit, par ce qui précède, que la première personne venue ne sera pas capable de se charger, d'une façon profitable, de ces fonctions compliquées et fatigantes.

Comprenant l'importance des services que les jardins Frœbel, bien organisés et méthodiquement dirigés, étaient appelés à rendre aux enfants en bas âge, le ministre de l'instruction publique en Autriche, M. le docteur de Stremayr, a donné une base solide à ces établissements en arrêtant une série de dispositions sur leur but et sur les capacités à exiger des préposés.

D'après ces dispositions, on distingue deux espèces de jardins Frœbel : les jardins publics, fondés par l'État ou par les communes, et les jardins privés, fondés et dirigés par de simples particuliers, qui doivent justifier de leur capacité pédagogique. L'inspection de ces jardins incombe aux inspecteurs de l'enseignement primaire, qui peuvent s'adjoindre un comité de dames chargées de l'inspection immédiate et continue. Beaucoup de ces établissements sont réunis à des écoles primaires. Une institutrice ne peut être chargée que de la surveillance de 40 enfants au plus.

Les enfants restent un minimum de cinq heures par jour à l'établissement, et peuvent, sur la demande des parents, y passer toute la journée en y prenant leurs repas. Pénétré du désir de former un personnel capable de bien diriger les jardins Frœbel, le Ministre a créé, dans plusieurs écoles normales, des cours spéciaux pour les institutrices destinées à ces jardins.

On peut donc dire que l'Autriche, dans les derniers temps, a fait de sérieux efforts pour se mettre à la hauteur de l'Allemagne, qui possède des jardins Frœbel jusque dans les moindres localités. Les nouvelles fondations se succèdent rapidement ; elles reçoivent de 40 à 100 enfants, qui, eu égard aux dotations, souvent considérables, ne payent d'ordinaire qu'une somme très-faible, 25 à 50 centimes par semaine.

De nombreux établissements industriels se sont également empressés de fonder des jardins pour les enfants des ouvriers employés dans leurs usines ; et, grâce au concours de plus en plus général de toutes les classes, on peut espérer que, d'ici à quelques années, la plupart des jeunes enfants dont on ne peut s'occuper à la maison paternelle, trouveront dans les jardins Frœbel les soins qu'exigent leurs besoins matériels, et en même temps cette sollicitude dont l'absence n'arrête que trop souvent le développement moral et intellectuel.

Nous ajouterons, à l'adresse de ceux qui douteraient encore de l'éminente utilité de ces établissements et de leur supériorité sur les simples salles d'asile, que les jardins Frœbel, loin de donner un enseignement théorique, pédant et plutôt fait pour rebuter que pour encourager de très-jeunes enfants, ont pour seul but d'occuper leurs petits pensionnaires d'une façon à la fois utile et agréable, de cultiver en eux les bons instincts et de préparer leur intelligence à tous les enseignements sans, pour ainsi dire, leur en donner aucun.

Ce sont là des avantages multiples et incontestables, et personne ne doutera que tant d'accidents dont les enfants sont trop souvent victimes, deviendraient impossibles si, au lieu de les abandonner à eux-mêmes et à leur ennui, au lieu de les confier à la garde de servantes ignorantes et souvent brutales (suite de l'instruction insuffisante qu'elles ont reçue), les parents peu fortunés voulaient amener leurs enfants dans ces asiles perfectionnés, dont le séjour est si profitable pour le présent et pour l'avenir.

Les jardins Frœbel ont si pleinement réussi partout où ils ont été introduits, qu'il est permis d'espérer que bientôt ces établissements, dans tous les pays civilisés, rendront aux enfants, avant la première époque climatérique de leur existence, les mêmes services que l'école primaire est appelée à leur rendre à partir de cette époque.

(Bulletin de l'instruction publique, avril 1875.)

2. — Le goître en Sibérie.

Le goître est en général peu répandu dans la Russie d'Europe. On l'a toutefois signalé dans quelques villages isolés, au sud de la Finlande, dans les gouvernements de Wladimir, d'Olonetz, de Volhynie et de Perm. Mais ce n'est là qu'une exception, des vastes plaines comme la Russie n'offrant, en effet, que peu de prises au développement de cette maladie.

En Sibérie, au contraire, le goître se rencontre à l'état endémique, et on peut citer les vallées de l'Enissey (dans le gouvernement du même nom), où tous les villages sont plus ou moins affectés; mais il faut citer surtout la partie du gouvernement d'Irkoutsk qui est baignée par la Léna et ses affluents.

Nous empruntons au *Recueil de topographie médicale de Saint-Petersbourg*, pour 1870, quelques données sur ce point.

DISTRICTS.	POPULATION.	GOÏTREUX.	MÉTRES.	PROPORTION P. 100	
				des goîtreux.	des métres.
Verkolensk.	13,660	795	35	5.82	2.56
Kirensk	19,912	1,039	64	5.21	3.21
Balagansk	17,497	709	62	4.06	3.54
Irkoutsk	26,487	857	»	3.23	»
Autres districts	288,254	»	»	»	»
Gouvernement d'Irkoutsk.	365,810	3,400	161	0.93	0.04
Voloste (canton) Ourikorska;	4,412	352	»	8	»
Petroparlorska	6,135	492	»	8	»
Régiment de cosaques d'Irkoutsk.	5,040	436	»	8.64	»
Vitimska	887	108	»	12.16	»
Village de Katschenovska	291	78	»	25.30	»

La cause du goître serait due, d'après le D^r Hachine, auteur de cette statistique, à un miasme particulier qu'il désigne sous le nom de *miasma strumosum*, dont le développement serait favorisé par l'humidité et les brusques changements de la température. Mais il est à remarquer que tous les points où le goître se manifeste, sont placés dans des vallées profondes où la ventilation s'opère avec difficulté. Ce serait donc au manque d'oxygène qu'il faudrait attribuer principalement le développement de cette maladie.

D'après l'auteur que nous citons, le goître est inconnu dans les localités qui avoisinent les sources des rivières et où elles n'ont point encore creusé de vallées; le goître disparaît également sur les points où la vallée s'élargit et où par conséquent la ventilation s'opère sans difficulté.

On ne pourra s'empêcher toutefois d'être surpris que des vallées comme celles de la Léna, d'Angara et de Kirenga, dont les sources ne sont pas à plus de 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, présentent une proportion de goîtreux égale, sinon supérieure, à celle que fournit la vallée d'Aoste, qui est si profondément encaissée dans les Alpes; mais c'est que la question se complique ici d'un nouvel élément. Nous voulons parler des amas de fumier qui encombrant les villages et qu'on laisse sur le sol, au grand détriment de l'hygiène et sans profit pour l'agriculture.

C'est là un effet des mœurs invétérées des paysans russes qui sont habitués à vivre dans leurs maisons parfaitement closes, et qui ont transporté depuis deux siècles cet usage en Sibérie. Et cela est tellement vrai, que les indigènes comme les Tungouses, les Bounates, etc., qui changent fréquemment de place et dont les abris sont munis d'un orifice supérieur qui favorise la ventilation, ne sont goîtreux que par exception et seulement lorsque, vivant à l'état de domesticité, ils partagent la vie des Russes proprement dits.

Du reste, au siècle dernier, le goître était inconnu dans ces contrées, et ce n'est qu'à partir de la conquête de la Sibérie par les Russes, qu'il a commencé à se manifester et à s'étendre peu à peu dans les vallées par suite de l'accumulation des

immondices et du fumier. La disparition du goître est donc surtout une question de propreté, et il y a lieu d'espérer que les progrès de l'agriculture débarrasseront ces régions de matières qui, au lieu de féconder le sol, ne servent qu'à accroître cette triste prédisposition.

M. T.

3. — *La population étrangère à Saint-Petersbourg.*

Il a toujours été très-difficile d'établir d'une manière exacte l'effectif de la population étrangère d'une grande capitale. A Saint-Petersbourg même, où les règlements sur les passe-ports sont d'une grande rigueur, le problème est difficile à résoudre. Le nombre des billets de séjour délivrés aux étrangers qui ont plus de six mois de résidence en Russie permet cependant de l'établir, approximativement il est vrai, mais cependant avec une certaine exactitude. Les chiffres qui viennent d'être publiés à ce sujet présentent un assez grand intérêt et ils n'ont pas été sans causer quelque surprise en ce qui concerne le contingent fourni par l'Allemagne, contingent que l'on croyait généralement beaucoup plus élevé. C'est qu'un grand nombre de personnes, qui passent ici pour sujets allemands, sont des Courlandais, des Livoniens ou des Esthoniens, tous sujets russes, ou bien encore des Suisses de langue allemande.

En 1874, le bureau des passe-ports étrangers de la police de Saint-Petersbourg n'a délivré que 13,018 billets de séjour aux étrangers habitant la capitale russe depuis plus de six mois.

Le reste constitue une population étrangère flottante et dont il est bien difficile de préciser l'importance.

Sur ces 13,018 étrangers, on compte :

6,828 Allemands, dont 4,232 Prussiens.
2,235 Français.
1,079 Anglais.
792 Suisses.
719 Suédois.
524 Italiens.
344 Danois.
197 Américains du Nord.
<hr/> 12,718 étrangers.

Les autres nations européennes sont représentées par moins de 100 de leurs ressortissants. Il paraît que le nombre des Autrichiens est très-peu considérable à Saint-Petersbourg. Il se trouve dans cette ville 3 Japonais, 3 Monténégrins, 2 Chinois et 2 Mexicains. (Note du consul de France à Saint-Petersbourg.)

V.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons de Montévidéo la lettre ci-après :

MONSIEUR,

Ayant vu traduit et publié en extrait mon *Annuaire* des deux Amériques dans le journal de la Société, je viens vous remercier du travail que vous vous êtes donné et de la faveur que vous me faites.

Les pays de l'Amérique du Sud sont en effet peu connus et encore plus mal appréciés par ceux qui les jugent sur des données incomplètes, et ils mériteraient d'être mieux connus, comme je le démontrerais dernièrement en analysant une séance de la Société d'économie politique de Paris, où de très-bonnes choses ont été dites à propos de l'émigration.

Je m'efforce de réunir des documents sur tous les pays de l'Amérique du Sud, et quand j'en aurai le loisir, je publierai à ce sujet un livre que je médite depuis longtemps.

En attendant, je pourrai vous fournir de temps en temps quelques articles intéressants et surtout peu connus en Europe, si vous voulez bien les accueillir, et je commence aujourd'hui en vous envoyant sous ce pli un petit travail sur la République de l'Équateur.

Par ma position officielle, je puis me procurer bien des documents qui échappent en général à la presse, et je serai heureux si mon faible contingent peut être favorablement accueilli par la Société de statistique de Paris, dont vous êtes le digne secrétaire, et au journal de laquelle je suis abonné par mon correspondant.

Agrérez, etc.

VAILLANT,

Chef du bureau de Statistique générale de l'Uruguay.

RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR.

On ne connaît pas encore exactement le nombre des habitants de cet État de l'Amérique du Sud, qui faisait partie, avant 1830, de la République de Colombie.

Nous avons sous les yeux un mémoire volumineux, publié à Quito au commencement de 1875, par le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, M. Francisco X. Léon, et qui contient les divers rapports des onze gouverneurs de provinces, avec des évaluations nouvelles sur la population. A défaut de renseignements plus exacts, nous avons réuni et extrait ceux-là seulement qui ont une origine officielle.

En voici le résumé :

PROVINCES.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAL.
Azuay	67,965	81,138	149,103
Chimborazo	50,441	60,419	110,860
Pichincha	48,384	53,897	102,281
Guayas	42,839	44,588	87,427
Imbabura	36,593	40,786	77,379
Leon	31,938	44,202	76,140
Tunguragua	36,434	36,709	73,143
Los Rios	29,431	32,491	61,922
Loja	27,656	33,128	60,784
Manabi	29,602	29,496	59,098
Esmeraldas	3,600	4,400	8,000
TOTAUX	404,883	461,254	866,137

La population féminine est de 14 p. 100 plus nombreuse que la population masculine dans toutes les provinces de l'Équateur, moins une seule peut-être, celle de Manabi. En général, la proportion est, pour 100 habitants, de 46.64 pour le sexe masculin et de 53.36 p. 100 pour le sexe féminin.

Il faut dire aussi à ce sujet que l'Équateur est un des pays de l'Amérique du Sud le moins favorisé par l'immigration, car la population européenne y compte

seulement pour un chiffre insignifiant, ainsi que le prouvent les rapports officiels dont nous avons extrait le tableau qui précède.

Dans toute la République de l'Équateur, il n'y a que 8,336 étrangers, dont la plupart sont Américains, et encore ne se trouvent-ils que dans deux provinces : 1° celle de Esmeraldas, frontière des États-Unis de Colombie, où ils forment presque les trois quarts de la population (5 à 6,000 âmes, dont 4,500 à 5,000 sont des Colombiens); 2° celle de Guayas (à laquelle appartient le port de Guayaquil) et dont la population étrangère est ainsi composée : 1,320 Péruviens, 835 Colombiens, 15 Chiliens et Vénézuéliens, 5 Havanais et Mexicains, 18 Nord-Américains, 230 Européens et 93 Chinois; total, 2,516 étrangers.

Dans les autres provinces, le nombre des Européens est insignifiant, on en compte 5, 7 ou 12 dans quelques-unes, point dans d'autres; dans celle d'Azuay, il n'y en a qu'un, c'est un Français qui est ingénieur. Il n'y a que 400 Européens dans l'Équateur.

Il est à remarquer que les pays d'Amérique où le nombre des femmes dépasse celui des hommes, sont peu ou point favorisés par l'immigration; le contraire a lieu partout où se porte l'émigration étrangère.

Ainsi, dans l'Équateur, la population étrangère n'atteint pas la proportion de 1 pour mille du nombre total des habitants. Au Chili, où cette proportion est de 1.28 p. 100 (à Valparaiso elle s'élève à 6.72 p. 100), la population masculine est presque égale à la population féminine, soit 1,000,270 du sexe masculin pour 1,003,076 du sexe féminin, suivant l'*Annuaire statistique de 1875*. Dans la province de Buénos-Ayres (République Argentine), où la proportion des étrangers est de 30 1/2 p. 100, il y a, suivant le recensement de 1869, sur 495,107 habitants, 274,876 du sexe masculin et 220,231 du sexe féminin, ainsi répartis par origine (1). A Montévidéo, ces proportions sont encore plus marquées, puisque l'on peut estimer qu'il y a 56,887 étrangers pour 70,609 nationaux.

Les rapports que nous avons sous les yeux ne nous permettent pas de calculer à combien s'élève la population des Indiens sauvages qui existent encore dans l'intérieur de l'Équateur. Le gouverneur de la province de Pichincha calcule ainsi la population de son gouvernement : 51,514 Indiens, 1,256 nègres et 49,511 blancs; celui d'Esmeraldas estime à 6,500 le nombre de la population de couleur (Indiens et nègres) et à 1,500 celui des blancs; le gouverneur de la province de Chimborazo s'exprime ainsi : « Je puis vous dire que le nombre des habitants est de 110,860, divisés en trois races, qui sont la blanche, la rouge (ou celle des Indiens) et la noire, en vous faisant remarquer que la seconde est celle qui tend le plus à se propager, tandis que la dernière s'éteint graduellement tous les jours. »

L'extrait des rapports des gouverneurs nous donne donc pour l'Équateur une population de 866,137 habitants. Si nous ajoutons à ce chiffre celui de 200,000 pour les Indiens sauvages, nous aurons un total de 1,066,137 habitants.

Wappæus assigne à ce même pays une population de 881,943 habitants, « sans compter 550,000 Indiens sauvages; » total, 1,431,943. Selon Villavicencio, dans sa *Geografía de la Republica del Ecuador*, en 1866, il y avait 1,108,082 habitants, « non compris 200,000 Indiens sauvages »; total, 1,308,082. L'*Almanach de Gotha*

(1) Population de la province de Buénos-Ayres en 1869 : 343,806 Argentins, 13,983 Américains des divers États des deux Amériques, 667 Africains, 136,651 Européens (dont 27,141 Français). Les fils d'étrangers nés dans le pays sont comptés ici comme Argentins.

estimé le nombre total des habitants à 1,040,371, parmi lesquels l'environ 600,000 blancs. L'*Annuaire de l'Économie politique et de la statistique* (1875), par M. Maurice Block, porte ce chiffre à 1,110,000, dont environ 600,000 blancs.

Ces résultats, comparés entre eux, prouvent, en résumé, que la population de l'Équateur reste stationnaire, comme le dit et le démontre le gouverneur de la province de Guayas, dans un rapport officiel dont nous tirons les chiffres suivants :

ANNÉES.	POPULATION.
1853	75,365 âmes.
1858	100,778 —
1863	81,580 —
1871	90,000 —
1872	78,278 —
1874	87,427 —

Après avoir examiné les divers rapports qui nous occupent, on peut encore avancer cette opinion : si l'immigration européenne ne vient pas continuer l'œuvre des conquérants espagnols, en contribuant à peupler le pays, l'Équateur verra diminuer peu à peu la race des descendants d'Européens, qui n'atteint pas la moitié du nombre de la population, et, dans un temps donné, la race rouge (ou celle des Indiens) avec ses métis, sera celle qui dominera dans ces contrées, comme le fait observer déjà le gouverneur de la province de Chimborazo.

Malgré tout, l'instruction publique est en progrès dans l'Équateur, au moins parmi les garçons. C'est le clergé qui domine, par son influence, toute la République, et le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères l'affirme officiellement quand il dit dans son mémoire ces propres paroles : « Le gouvernement est persuadé que son devoir le plus sacré est de protéger et d'appuyer, sans omettre aucun moyen ni sacrifice, tout ce qui tend à enraciner dans l'Équateur les croyances catholiques et à travailler sans cesse à préserver cette petite portion de la race humaine de la contagion pernicieuse de cette maladie funeste qui, sous diverses formes, afflige aujourd'hui presque tout l'univers. »

Il y a dans la République 362 écoles primaires de garçons, avec 23,258 élèves, et 164 écoles primaires de filles, avec 8,513 élèves. En tout, 526 écoles avec 31,771 élèves, soit une école par 1,646 habitants et un enfant qui va à l'école par 27.

Il est à remarquer, cependant, la petite proportion relative des filles prenant part à ce mouvement, dans un pays où le sexe féminin excède en nombre le sexe masculin. Il semblerait qu'on laisse les filles dans l'ignorance.

Il y a, en outre, dans l'Équateur, une Faculté de médecine, une de sciences et une de jurisprudence, une École polytechnique, une des arts et métiers, un Conservatoire de musique, une Académie des beaux-arts.

Le mémoire et les rapports officiels dont nous avons extrait les renseignements qui précèdent, n'en contiennent aucun sur le mouvement commercial ni sur le budget ou recettes et dépenses de la nation.

A. VAILLANT.